

Démolition reconstruction avec matériaux biosourcés

GROUPE SCOLAIRE HENRI BASSIS À CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Île-de-France, département du Val-de-Marne (94)
Commune de 78 367 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Champigny-sur-Marne

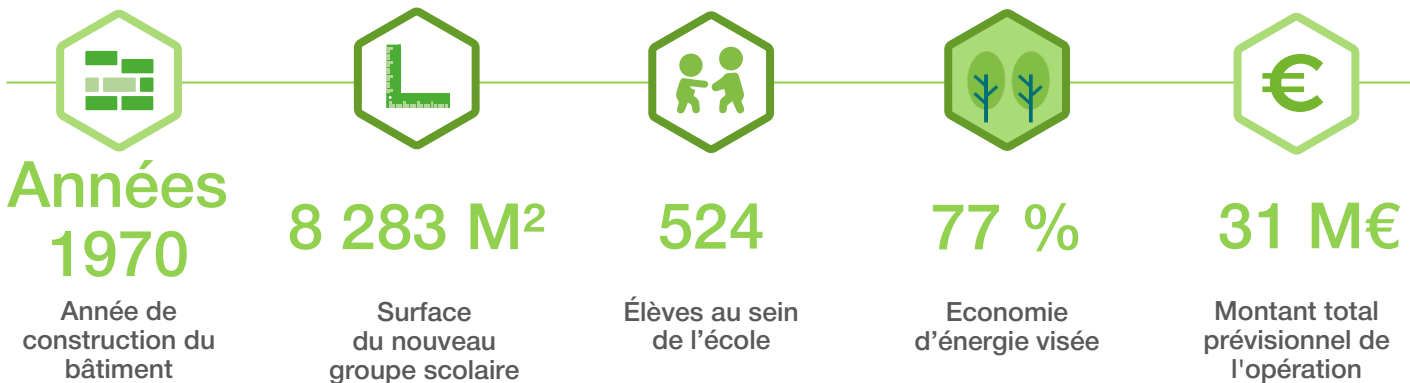
Les autres acteurs :
Architectes : COSA

Le projet en bref :

- Démolition reconstruction (32 salles de classe, centre de loisirs, salle de restauration et nouveau gymnase)
- Matériaux biosourcés : structure et ossature bois, isolation en laine de bois
- Matériaux recyclés : menuiseries aluminium
- Surventilation nocturne et rafraîchissement adiabatique

Les points forts :

#raccordement au réseau de géothermie
#panneaux photovoltaïques #cour oasis



LAURENT JEANNE

Maire de Champigny-sur-Marne

Pourriez-vous nous raconter la genèse de ce projet ?

Nos bâtiments scolaires, construits dans les années 1970 pour durer une dizaine d'années, arrivent aujourd'hui en fin de course. Henri Bassis était l'un des établissements les plus dégradés, à la fois en termes de structure et de capacité d'accueil. Le projet s'inscrit dans une dynamique collaborative avec les enseignants, les chefs d'établissement et les enfants.

Quelles ont été les différentes étapes du projet et quels travaux de rénovation ont été menés ?

Le chantier s'est déroulé en quatre grandes phases : sélection d'un cabinet d'architectes, consultation des entreprises, préparation du site (désamiantage) et travaux. L'ancienne école a été entièrement démolie, rien n'a été conservé. Le projet intègre également une forte dimension écologique, avec le raccordement de l'école au réseau de géothermie et avec la préservation et la création d'espaces verts, dont une cour oasis. Enfin, le bâtiment va aussi s'agrandir avec la construction d'un nouveau gymnase destiné aux élèves, mais aussi aux habitants du quartier et associations sportives.

Que conseilleriez-vous à une collectivité qui souhaite entreprendre la rénovation énergétique d'un établissement scolaire ?

Il est important de prendre le temps de bien étudier le projet, pour qu'il soit véritablement en rapport avec les besoins du moment, mais aussi à venir.

La bonne idée

Avoir des locaux modulables pour répondre aux évolutions démographiques des prochaines décennies.

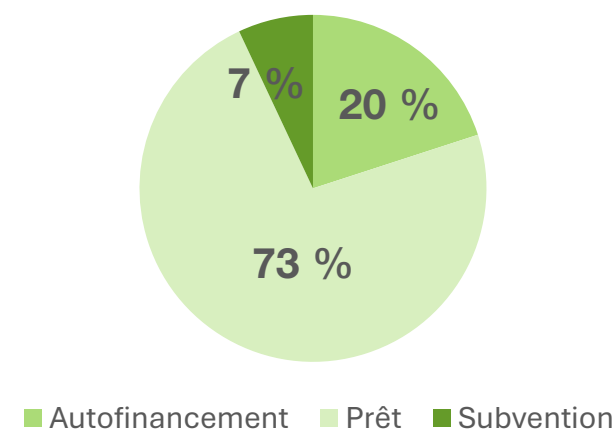


Et demain ?

La commune de Champigny-sur-Marne poursuit sa politique ambitieuse de rénovation des bâtiments scolaires en parallèle de l'augmentation de la population.

Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 31 M€. Il est financé par plusieurs prêts d'un montant total de 22,65 M€ (dont 15 M€ accordés par la Banque des Territoires via le programme EduRénov). Le montant des subventions est de 2,2 M€. La Ville a autofinancé 6,3 M€.



EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

